

SAINT-MICHEL L'OBSERVATOIRE - À cheval, des crêtes à Lincel



Saint-Michel-l'Observatoire



Sur le plateau, avec le Luberon au fond (Steve Latruffe)

Une balade à cheval tout en plénitude, qui révèle la diversité des paysages et l'harmonie du patrimoine rural du Luberon.

« Un itinéraire facile et varié, offrant de très beaux panoramas sur les Craux de Saint-Michel, la montagne de Lure, mais aussi le Luberon oriental, le plateau de Valensole et l'entrée des gorges du Verdon au loin. Les traversées de Saint-Michel-l'Observatoire et de Lincel laissent entrevoir leur richesse patrimoniale ; églises, chapelles, tour romane, moulin, château, vieilles façades, belles portes et fontaines ». Jean-Noël Baudin, chargé de mission tourisme durable au PNR Luberon.

Infos pratiques

Pratique : Cheval

Durée : 3 h 30

Longueur : 12.2 km

Dénivelé positif : 267 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Eaux et rivières, Patrimoine et histoire

Accessibilité : Rando avec âne



Itinéraire

Départ : parking Bardouin, au sud de la mairie, Saint-Michel l'Observatoire

Arrivée : Saint-Michel l'Observatoire

Balisage :  Equestre  GR®  PR

Prendre à gauche au fond du parking, dépasser la mairie, puis suivre la rue à droite sur 300 m.

1- Virer deux fois à droite. Passer devant le cimetière, continuer à gauche au 1er croisement et prendre à droite après le raidillon. Plus loin, grimper le petit sentier à gauche. En haut, prendre la piste à droite, puis tout droit. Au carrefour "Tour de Porchères", virer à gauche, dépasser une habitation, puis bifurquer à droite. S'engouffrer dans les bois (passages caillouteux), puis contourner par la droite les anciennes carrières (privé). Obliquer à droite à la bifurcation en Y.

2- Au carrefour "Petit Sauvan", tourner à gauche vers Saint-Jean. Virer à gauche 150 m plus loin, puis poursuivre tout droit (branches basses). Continuer la piste, dépasser une demeure et bifurquer à gauche sur la petite route. Descendre sur la D305 et la suivre à gauche sur 200 m (circulation !).

3- Virer à droite, passer devant le cabanon et s'élever tranquillement (section caillouteuse). Tourner à gauche au 1er carrefour, longer un vieux mur, puis descendre pour remonter sur le plateau. Aux croisements successifs, continuer tout droit. Déboucher sur la D5 (circulation !), descendre 50 m à droite, puis virer à gauche. Au carrefour "Le Roure", poursuivre tout droit. Passer ensuite au-dessus d'une habitation. Prendre deux fois à gauche et rejoindre la D205. Poursuivre à droite la route jusqu'à Lincel (circulation !).

4- Devant l'église, s'engager à gauche et à la sortie du village poursuivre tout droit. Laisser le GR® à droite pour continuer la petite route. Au bout, s'engager en face, passer sous une barre rocheuse (source) et poursuivre le sentier dans les bois (léger dévers). Après un raidillon, descendre à droite le chemin jusqu'à la D205.

5- Suivre à droite la route qui ramène à St-Michel-l'Observatoire (circulation !). A l'entrée du village, ne pas s'engager en face sur le sens unique étroit, mais poursuivre à droite. Au stop, prendre en face pour rejoindre le parking du départ.

Itinéraire inscrit au Plan Départemental de la Randonnée des Alpes de Haute-Provence.

Sur votre chemin...



-  Prendre racine dans le calcaire (A)
-  O3HP : la forêt de chêne à la loupe (B)
-  Le mât ICOS (C)
-  Le Largue, rivière sous tension (D)
-  La rivière du Largue par Jean Giono (E)
-  Le fromage de chèvre (F)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- avant le point 2 : deux passages caillouteux.
- après le point 2 : branches basses.
- après le point 3 : une section caillouteuse.
- entre les points 4 et 5 : marche dalle en léger dévers.
- ATTENTION ZONE PASTORALE en chemin. En présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse.

Profil altimétrique



Altitude min 526 m
Altitude max 647 m

Transports

Limitons les déplacements en voiture, pensons aux transports en commun et au covoiturage. Tous les transports en commun sur www.pacamobilite.fr

Accès routier

Village de Saint-Michel-l'Observatoire, à 16km de Manosque par les D907 et D105, ou bien à 21 km de La Brillanne par Forcalquier et les D4100 et D105.

Parking conseillé

parking Bardouin, au sud de la mairie, Saint-Michel l'Observatoire (de suite à droite en entrant dans le village par la D105)

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Luberon



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt

accueil@parcduluberon.fr

Tel : +33 (0)4 90 04 42 00

<https://www.parcduluberon.fr/>

OTI Forcalquier-Montagne de Lure

13, place du Bourguet, B.P. 15, 04301 Forcalquier

bienvenue@haute-provence-tourisme.com

Tel : +33 (0)4 92 75 10 02

<http://www.haute-provence-tourisme.com/>

Sur votre chemin...



Prendre racine dans le calcaire (A)

Ne creusez pas, il n'y a que du calcaire. Ici le sol n'est pas profond, le calcaire est affleurant. Ainsi chaque fissure est une occasion pour un gland de chêne de trouver de quoi insérer ses racines et faire croître un sujet de chêne vert. À la croissance lente, il ne mesure que 30 cm de diamètre malgré son centenaire. Pour éviter des pertes d'eau par évaporation, cette espèce a évolué au cours des millénaires en conservant de petites feuilles.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



O3HP : la forêt de chêne à la loupe (B)

Sur le site de l'Observatoire de Haute-Provence, l'O3HP (Oak Observatory at OHP) étudie la dynamique, le fonctionnement et la biodiversité de la forêt de chêne pubescent face aux changements climatiques. Projet ambitieux pour prévoir les évolutions futures grâce à un système de passerelles instrumentées, un système d'exclusion de pluie et un réseau de capteurs (température, humidité...).

Crédit photo : ©Sophie Bourlon - PNR Luberon



Le mât ICOS (C)

En sciences de l'atmosphère : la station géophysique est l'une des plus importantes du réseau mondial de détection des changements de composition de l'atmosphère (NDACC). Les mesures sont effectuées par LIDARS (incluant un laser), spectromètres et ballons sondes. Un mât de 100m de haut permet de réaliser plusieurs prélèvements sur la composition de l'air.

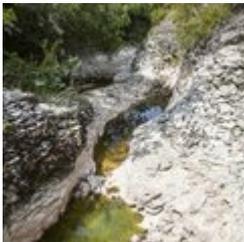
Crédit photo : ©DR



Le Largon, rivière sous tension (D)

Le Largon prend sa source à 1450 m d'altitude, sur la commune de Saumane, et conflue avec la Durance à Volx, à la cote 310 m, après un parcours de 45 km. Le Largon et ses affluents, dont la rivière Laye, drainent un bassin hydrographique de 372 km² sur le versant sud de la Montagne de Lure et concernent 21 communes des Alpes de Haute-Provence. Avec des étés très secs et un sol à 35% karstique où l'eau de pluie s'infiltré très rapidement en profondeur, le bassin du Largon est un bassin naturellement déficitaire en eau. Les besoins d'irrigation et d'eau potable en période d'étiage (basse eau) sont devenus très compliqués à satisfaire...

Crédit photo : ©Marjorie Grimaldi - PNR Luberon



La rivière du Largon par Jean Giono (E)

"[...]. Un ruisseau est au fond, sous les saules. C'est le Largon. Un Largon large de trois pas. Il ne va pas comme tous les ruisseaux, d'un flot égal, mais il dort dans des trous profonds, puis l'eau glisse d'un trou à l'autre, en emportant des poissons, puis tout s'arrête et l'on attend une pluie là-bas sur les plateaux. Quand on se penche sur ces trous d'eau, [...], j'ai compris pourquoi les jeunes filles se noyaient : c'est la porte d'un pays, c'est un départ [...]"

Crédit photo : ©David Tatin



Le fromage de chèvre (F)

Dans le Luberon, les élevages caprins sont de petits élevages fermiers qui transforment à la ferme le lait de leur troupeau. Le choix ne manque pas pour déguster de délicieux fromages de chèvre ! Le Banon, distingué par une AOP, est un fromage de chèvre au goût puissant, caillé doux affiné, parfois à l'eau de vie ! Emballé dans des feuilles de châtaigniers, il est le plus reconnaissable des fromages de Provence. Il est vendu de mars à octobre à la ferme ou sur les marchés.

Crédit photo : ©PNR Luberon



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

